stances présentes semblent rendre né-

Nous ne doutons pas que nos conci-toyen, après avoir pris connaissance des propositions qui pourraient leur être soundées au sujet des réformes de notre législation douanière, viendront étudier cette grave question avec feurs collègues de la Chambre consultative et nos principaux chess d'industrie. Ils nese croient pas autorisés, en effet, à donner un avis defin if sur les questions qui leur seront soumises.

De son côté, le gouvernement voudra certainement consulter toutes nos chambres de commerce et procéder à une enquêtesérieuse et approfondie, avant de présenter à l'Assemblée les nouveaux tarifs de douanes.

Le Comice tiendra cette année, à Roubax, le concours qui avait été annoncé pour l'aunée dernière et qui n'a pu avoir lieu àcause des évenements.

Le jour est fixé au lundi 4 septembre, toutefois, si la peste b) vine existait encore à cette époque, taut en France qu'en Belgque et que les arrêtés sur la circula-tion des bestiaux n'étaient pas rapportés, le concours n'aurait pas lieu.

Outre les animaux reproducteurs des espèces bovine, et porcine et ceux de basse cour, l'exposition comprendra les instruments et machines agricoles et des concours de la lourage et de maréchalerie, auront lieu en même temps.
Les auimaux de tout le département

Les arimaux de tout le département du Nord et des arrondissements helges d'Ypres, Tournai et Courtrai, seront admis à ce concours, ainsi que les machines agricoles de toute provenance.

Le Comice décernera, cette année, ses primes cantonales pour la bonne tenue des exploitations dans le canton d'Armentières.

Les récompenses pour l'enseignement des recompenses pour l'enseignement agricole dans les écoles primaires seront décernées dans les cantons de Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle, Tourcoing-Nord et Roubaix.

Le Comice rappelle que les certificats des anciens serviteurs agricoles devront etre remis avant le 15 juin. Les declarations pour les divers con-

cours et les certificats des agents agrico-les deivent être adressés à M.le secrétaire général du Comice, rue Jemmapes, 61, ou chez M. Tancrez, rue de la Préfecture, 13 à 1 ille.

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats du corps de la gendarmerie dont les noms suivent

Adolphe-Alfred Dieblod, maréchal-des-logis

Adophe-Alfred Dieblod, maréchal-des-logis fourrier, vaguemestre au quartier-général de l'armée du Nord;
Lancia Capdipuy, maréchal-des-logis, détâ-ché à la prévoté de l'armée du Nord;
Henri-Joseph Delecourt, brigadier détaché à la prévoté de l'armée du Nord;
Jean-Joseph-Marie Ollivier, gendarme, détaché à la prévoté de l'armée du Nord;
Francis Antoine Harmée du Nord;

François-Antoine Hesse, gendarme, déta-ché à la prévoté de l'armée du Nord; François Delamare, ouvrier d'Etat de 2e

François Delamare, ouvrier d'Etat de 2e classe à Douai; Victor-Jean-Michel Carnel, surveillant de 3e classe dans le service télégraphique à l'armée du Nord; 11 ans de service, 1 cam-pagne. — S'est distingué à Châteaudun et à Saint-Quentin.

Dans certaines localités du Nord, les vérificateurs de l'enregistrement déploient, depuis quelques jours, une ri-gueur inusitée pour la stricte exécution des dispositions qui régissent le timbre. Nous croyons utile de publier les renseignements suivants, qui intéressent la question :

Un décret du 5 septembre 1870, porte

L'impôt du timbre est aboli sur les

journaux ou autres publications. Cette disposition s'applique aux écrits périediques, et nullement aux affiches faites dans un but commercial ou dans

un intérêt privé. L'article 69 de la loi du 27 avril 1816

n'étant point abrogé, il y a lieu d'en maintenir l'application
L'administration de l'enregistre ment considère, d'ailleurs, comme nouvelle affiche et exige l'apposition d'un second timbre sur toute bande, toute indication complémentaire portée à la main ou par l'impression, sur une affiche déjà revè-tue du timbre légal, bien que les indi-cations complémentaires soient faites dans le même but commercial et dans le même intérêt privé.

Nous ne savons jusqu'à quel point la Jurisprudence donnerait raison à l'administration de l'enregistrement; mais, en tout état de choses, il nous paraît utile de publier le renseignement.

Une scène de désordre, qui a eu son commencement à la gare de Douai, et sa fin à celle d'Arras s'est passée avant-

hier matin.

33 sergents et caporaux, légèrement ivres, partis de Lille à 8 heures 55, allant à Versailles, se mirent, pendant l'arrêt de Douai, à chanter de manière à occa-sionner du désordre. Sur les injonctions d'un officier défendant ce tapage, ils crièrent: Vive Paris! Vive la Commune! injurièrent leur chef et les personnes intervenues.

De Douai on télégraphia à Arras, et à leur arrivée ces sous-officiers furent ar-rêtés, désarmés et conduits en prison. La justice militaire informe.

Le cinquième tirage de l'emprunt 1868 de la ville de Lille aura lieu le 1er juin. Il se composera des numéros obligations remboursables à cs, le 1er juil et prochain avec 500 francs, le 19 le coupon échu.

En vertu d'une autorisation de M. le ministre des finances du 18 avril 1871. les services des lignes des Antilles et de New-York, exécuté: par les paquebots de la Compagnie générale transatlanti-que, seront réorganisés, à partir du mois de mai courant, comme suit:

Lignes du Mexique et des Antilles, de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwal. — Départ de Saint-Nazaire, le 8 de chaque

mois, à midi.
Lignes du Mexique et des Antilles.
de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz. — Départ de Saint-Nazaire, le 14 de chaque mois, à midi.
Ligne du Havre-Brest à New-York,

Départ de Brest, le samedi, à midi. tous les quatorze jours.

Des renseignements fournis à la Société centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais, il résulte qu'un cinquième seule-ment des blés d'hiver arrivera à maturité. Quant aux blés d'automne qui ont été semés en février, tout dépendra du temps à venir; jusqu'ici ils promet-tent beaucoup. — Enfin, les blés de mars sont, en général, beaux, ainsi que les orges et les scourgeons. — Les œillettes et les lins viennent bien; et les betteraves présentent un aspect satisfai-

M. le Percepteur de la Réunion de St-Omer vient d'adresser la lettre suivante à M. le rédacteur-gérant de l'Indépendant de Saint-Omer

« A Saint-Omer, le 2 Mai 1871. « Le Percepteur de la R union de Sunt-Omer M. Guermonpres, demeurant rue des Trisu-

naux, 4. vous invite à vouloir bien payer, sans délai, les termes échus de vos co

ons. Je compte sur votre exactitude ponr vous épargner, ainsi qu'à moi, le désagrément des poursuites.

poursutes.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« De Bertholdi »

Voici la réponse qui lui a été faite par le propriétaire du journal;

« Monsieur le percepteur, « La lettre comminatoire, que vous ve-

nez de m'adresser, fautait soulevé de ma part aucune réclamation, si je m'étais trou-vé vis à vis de l'Etat, au nom duquel vous me l'adressez, dans la même situation que les autres contribuables, car tout citoyen comprend que, dans les tristes et exception-nelles circonstances où la France se trouve, il faut que chacun l'aide à faire honneur à ses obligations. Mais vous n'ignorez pas que si je suis débiteur de l'Etat depuis le mois de janvier, l'Etat est débiteur envers moi depuis un temps plus considérable, car de-puis le 5 septembre 1870, les cautionnements exigés jusque la des éditeurs de journaux nez de m'adresser, h'aurait soulevé de ma puis le 5 septembre 1870, les cautionnements exigés jusque là des éditeurs de journaux politiques sont abolis, à cette date du 9 mai, non seulement je n'ai pu obtenir le remboursement de mon cautionnement, mais on ne m'a même pas payé les intérêts de la somme détenue. N'est-il pas naturel, Monsieur le Percepteur, que l'Etat me paye, avant qu'il ne me force par des poursuites à le payer? Notez, d'ailleurs, qu'en supposant que les rentes de mon cautionnement me soient soidées, eiles ne le seront qu'au taux de 3 pour cent, mais vous savez bien que si l'on m'avait remboursé le jour où les cautionnements avaient été supprimés, ce n'est pas 3 pour cent, mais 6 pour cent que mon argent m'aurait rapporté, de sorte que le préjudice résultant pour moi du non rembourjudice résultant pour moi du non rembour-sement de mon cautionnement m'a fait réellement perdre le double du revenu de ce cautionnement. Avouez, monsieur le Per-cepteur, que la lettre que vous m'avez fait l'honnear de m'adresser et qui a provoqué cette réponse, doit me parattre au moins étonnante, et permettez-moi de vous prier à mon tour, de vouloir bien me solder le plus tôt possible les termes échus de la rente de mon cautionnement en attendant que l'Etat pusse me rembourser un cautionnement de puisse me venu sans objet.. « CH. GURRMONPREZ «

Un jeune homme, habitant un faubourg des environs de Lille, avait quitté il y a peu de temps, le domicile paternel pour suivre une femme de mœurs équivoques. En possession d'une faible som-me d'argent, le jeune homme alla s'installer avec sa dulcinée dans une chambrette à Wazemmes. Bientôt les ressources s'épuisèrent et un beau matin, l'a-moureux, un peu refroidi, trouva la bourse vide. La situation devint critique et les créanciers exigeants. La frayeur et le désespoir accabierent le trop sensible jeune homme, qui, la nuit dernière, tenta de se brûler la cervelle à l'aide d'un revolver. La balle traversa la mâchoire et alla se loger dans le crâne. On craint qu'il ne survive pas à ses blessures (Mémorial).

Un indivîdu, nommé Jean-Baptiste C..., demeurant à Roubaix, rue de la Redoute, a été surpris, la nuit dernière, dans l'église de Croix où il s'était introduit à l'aide de fausses clefs.

Un capitaine de garde nationale, venant de Paris, a élépticalé ces jours derniers à Arras. Cet individu est porteur d'un laisser-passer, signé Rossel, et vient. dit-il, pour se procurer de l'argent et offrir ses services à Versailles.

Seulement, il est acquis à sa charge qu'il est membre de l'Internationale et que ses antécédents ne sont pas irrépro-chables. La justice informe.

Les iournaux de Lille constatent que, malgré les événements, la fête du Broquelet a élé signalée hier, par un assez grand nombre de mariages.

C'est mercredi, 17 mai, que doit avoir lieu, au grand théâtre Lille, le concert donné par les professeurs du conservatoie de Strasbourg et les solises de l'orchestre de théâtre de cette

Le produit de ce concert est destiné aux familles de Strasbourg réduites à la misère depuis le bombardement.

Courrier du Soir

LA JOURNÉE DU 14 MAI

LA PRISE DU FORT DE VANVES. La prise du fort de Vanves est le résultat naturel des attaques faites sur le couvent des Oiseaux et le petit collége de Vanves. L'investissement de Vanves était complet hier matin; le génie a fait ses travaux de cheminement dans l'intérieur du village, et le procédé suivi pour l'attaque de ce second fort est beaucoup moins strict que celui employé pour reduire le premier. duire le premier. Vanves est en relation avec le fort de

Montrouge par un souterrain qui a pu servir à l'évacuation; mais il est à peu près certain que la garnison s'est dissi-mulée par petits groupes. La prise du fort a eu pour résultat immédiat de nous permettre d'ouvrir une tranchée paral-lèle encore plus rapprochée du rempart que celle en avant de Mortemart. La brèche sera donc ouverte sur deux points

au moins et peut-ètre sur trois.

On a supposé qu'un combat d'artillerie avait eu lieu entre nos chaloupes canonières et celles de l'ennemi embossées en avant du viaduc d'Auteuil Ce n'est pas à la flottille qu'est dû ce résultat impor-tant, nous l'avons obtenu grâce à la bat-terie construite dans l'île Saint-Germain, et on a pu voir les faits confirmés dans les journaux de la Commune.

Les tranchées du bois de Boulogne, ne sont plus inquiétées, comme elles l'ont été pendant les trois premières nuits, par les gardes nationaux échelonnés derrière de petites tranchées faites en avant du rempart; hier, seulement, les bas-tions 64 et 65, qui regardent la partie du bois qui accède au village de Boulogne, ont été réarmés et ont lancé leurs obus sur nos travailleurs. Des pièces volantes établies derrière nos épaulements ont fait cesser les feux et nous continuons nos travaux à l'abri du feu.

Un conseil de guerre tenu il y a quel-ques jours, avait eu pour résultat une prise d'armes qui n'a pas abouti ; elle s'était opérée sur une échelle énorme ; le maréchal Mac-Mahon avait passé la nuit dans la villa Rothschild attendant nuit dans la villa Rothschild attendant un signal qui n'est pas venu. Hier, de neuf heures à onze heures, un nouveau conseil de guerre a réuni, à la Préfectu-re, sous la présidence de M. Thiers, le maréchal Mac-Mahon, le général Vinoy, les généraux Douai, de Cissey, Ladmi-rault, le ministre de la guerre, les géné-raux commandant l'artillerie et le génie, et tous les chés d'étet-major.

et tous les chefs d'état-major.
Nous n'avons pas la prétention de savoir ce qui a été décidé dans cette réunion, et si une circonstance inattendue nous en eût livré le secret, nous resterions fidèles à nos principes de dis-crétion et nous nous garderions bien de le réveler; cependant, on connaît l'ordre du jour de la réunion; il a porté sur le point précis où se fera la brèche et à quelle distance on l'entamera.

Le général Douai et le général Ladmirault, dans ces réunions, prouvent de très hautes facultés militaires; le général de Cissey paraît aussi révéler des qualités de premier ordre. Il y a, dit-on, en lui toutes les hautes conditions que nécessite le commandement en chef

d'une grande armée. Hier, à une heure et demie, le général Vinoy a passé en revue toute la division Faron, reunie au plateau de Satory. Rarement troupes eurent meilleure figure sous les armes. Nous avons constaté avec tristesse que les effectifs des batail-

lons sont diminués.

Une chaude allocution du général en chet de l'armée de réserve a cependant cucore promis à ces braves des travaux difficiles dans un delai très rapproché.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Versailles, 16 mai. La canonnade continue.

Aucun autre fait militaire. Les bureaux de l'Assemblée, ont nom-

mé, hier, une Commission pour examin le traité, La majorité disculera vivenna l'échange de territoire et de populatio proposé par M. de Bismark.

Paris, 15 mai, midi.
Les troupes de Versailles sent sur les
remparts devant la porte de la Muette et
jusqu'à la porte d'Issy; ils échangent
des fusillades avec les insurgés sur les
remparts.

remparts. Les ledérés ont été chassés des redou-

Les ieures un te caux de la teste entre. Vanves et Issy.

Au jardin des Tuileries, ils ont établi une batterie pour faire un feu de flanc sur les Champs-Elysées.

Il est hors de doute qu'une grande

conspiration, qui a des ramifications très étendues, existe à Paris contre la Commune. Le palais airais que le jardin de Luxembourg sont fermés et occupés par quatre bataillons; on craint un sou-lèvement.

Berlin, 15 mai 1871.

Berlin, 15 mai 1871.

Dans la séance de la Commission des pétitions du parlement, le commissione du gouvernement a déclaré qu'à tous les vaisseaux allemands qui n'étaient pas encore légalement condamnés au moment de la conclusion des préliminaires de paix, il sera rendu leur propriété en pature, et que les navires qui étaient condamnés à cette époque seront indemnisés.

Washington, 15 mai 1871. La Commission du Sénat a fait un rapport favorable sur le traité concern l'Alabaama.

DEUXIÈME CONSEIL DE GUERRE DE LA TROISIÈME DIVISION MILITAIRE présidence de M. Robillot, lieutenant-colonel

Audience du 12 mai

Les deux frères Stien, gardes mobili-sés du Nord, ont été condamnés à cinq ans de travaux publics pour désertion à

l'étranger en temps de guerre. Géronnez, garde mobile du Nord, con damné à la même peine quelque tempe avant, s'est pourvu en révision. Le juge ment a été confirmé.

Commerce

HAVRE. — SAMEDI 13 MAI. — Cutons.—
La demande avec vigueur pour le disposible et les prix se sont raffermis pour les petites sortes d'Amérique et on a encore midi pour les bons cotons. Il faut voir le très-ordinaire Louisiane à 97 fr. Les Oomra oft ansai provoqué plus d'attention et un liec de 1000 b. a été traité à 77 fr. C'est toujours sur le livrable, toutefois, que se porte la plus grande demande, et bien que toutes les affaires ne figurent pas à la cote, nouz avons eu néammons beaucoup à noter.

Les petites désignations d'Amérique se sont tendues, et nous avons une hausse assez sensible à signaler pour les sortes supérieures, on a fait ainsi de l'ordinary Louisiane à 71 et à 72 fr., du strict good ordinary a low middling chargeant à 92 et 29 fr. 50, et l'on n'a plus rien trouvé depuis ainsi.—Enfin, on a payé 95 fr. pour du fully low middling à 100 middling à

prochains.

Les ventes notées à 4 heures, vont à 9,245 b. dont plus de 3,000 b. en disponible. Avec quelques affaires non cotées, elles dépasseraient 10,000 balles.

Il y a plus d'une année que nous n'avions

Il y a plus d'une annee que nous n'avous eu une pareille journée.

Laines. — La demande continue, à prix raides, et on a de nouveau noté 60 b. Buenos-Ayres, suint, de 140 à 160 fr. les 100 kilogrammes; mais il a dû se faire, ea outre, une centaine de balles environ qui ne figurent pas à la cote.

Un décret du 28 décembre 1870 autorisel insertion dans le JOURIAL DE ROUBAIX des ANNENCES LÉGALES et JUDI-GIAURES ET DES ACTES DE SOCIETE du département du

ANNONCES

Etude de Mº DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays

au hameau des Trois-Ponts 26 ares 58 centiares

de terre en Labour occupés par Elysé Crochon

Tenant de levant et midi à Mine veuve Francaux et à M. Pierre Wat-teau, de couchant à la dite veuve Fremaux, et de Nord à Mine Fre-maux, sentier entre deux.

A vendre

pour en jouir de suite

L'an 1871 le jeuditée juin, à trois heures de relevée, Me DUTHOIT, procédera en son étude à la vente publique, au plus offrant, de la pro priété sus-désignée.

Etudes de Mes DUTHOIT et TACQUET notaires à Roubaix.

ROUBAIX rue du Fort.

AVENDRE 3 ares 42 centiares de

TERRAIN

ce terrain clos de murs est pres-qu'entièrement excavé, il présente à la rue un font de 26 mètres environ Sur son emplacement existe le partie de la vente.

L'an 1871, le jeudi 25 mai, à trois heures de relevée, il sera procédé par le dit notaire, en l'étude de M DUTHOIT, rue du Pays à la vente publique au plus offrant de ladite p**roprié**té.

Etude de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix, rue Pellart, 71

VENTE

HUIT CRÉANCES

S'élevan: ensemble à 60,093 fr. 85 cent. Dépendant de la faillite WATTEL-

A Vendre

nonvellement construite, composée de 12 maisons.

Plus, toutes créances dépendant I'lus, toutes créances dépendant aussi de la même faillite, qui pour-raient avoir été omises, ainsi que tous recours pour raison des divi-dendes payés, lorsque cès dividendes auront donné ou pourraient donne total excédant le montant des créan-

PRUS et fils, de Roubaix.

Le mardi 13 juin 1871, à trois heures précises de relevée, il sera procédé à la vente desdites créances, en l'étude et par le ministère de Me DUCHANGE, no aire à Roubaix. S'adresser pour les renseigne-

ments: 1º Audit M. DUCHANGE, noteire. 2° Et à M. RUFFELET, rue Na-tionale, 53, à Tourcoing, syndic de la faillite.

Etude de Mº TACQUET, notaire à Roubaix

Roubaix, rue Philippe-le-Bon

en totalité ou par lots Une belle propriété

Capitaux à Placer sur hypothèque

S'adresser à Me VALENDUCQ not aire à Lannoy.

Etude de M. HERLIN, notaire à Lille, Square Jussieu 17.

VILLE DE LILLE A LOUER présentement près du marché de la nouvelle

aventure Une maison avec jardin et atelier rue de l'hôpital St.- Roch. n° 8. S'adresser pour les conditions au dit notaire HERLIN.

Pottes, près Templeuve (Belgique)

A Vendre Use JOLIE MAISON

de campagne

située près de l'église, bâtie sur un hectare de terre, cour, porte-cochère, remise, jardins muraillés remplis d'arbres fruitiers en pleins rapports et le reste de la propriété en prairie.

S'adresser, au propriétaire à Pottes, ou rue Nain, 24, à Roubaix au concierge.

A Vendre pour en jouir de suite

Une belle Maison

à deux étages, sise à Roubaix à, pro-ximité de la place, propre à tous usa-ges et notamment à usage de mar-chand.

chand.

L'acquéreur pourrait conserver les 3/4 du prix à l'intérêt de 5 %.

S'adresser à M° VAHE, notaire à Roubaix successeur de M° COTTI-GNY. 856

A Vendre à un prix modéré UNE BELLE JUMENT

poulinière très convenable pour un fermier et s'attelant parfaitement seule et à deux. S'adresser rue neuve, 62, Roubaix

OCCASION. TRES PLANO neuf, d'une des 1 ères fabrications de Paris, à vendre a bas prix pour cause de départ. Ecrire a M. C. D. Post restante, à Lille.

A vendre

2 Calandres suspendues, 4 roues. S'adresser chez M. Cantet faubourg Saint-Maurice, à Lille.

A Vendre

à Tournai avec de grandes facilités de priement ou à louer à long ter-me.

1º Une teinturerie en toutes couterrs de laines, fil et coton, et une teinturerie en bleu de cuve, pouvant teindre 5 à 6000 kilog par semaine, avec la moitié de la clientèle assurée.

2° Un tissage de nouveautés pour robes composé de 120 métiers de différentes largeurs avec apprêt et impression.

S'adresser rue des Moulins, Tournai. 784

Maison et Magasin A Louer place Sainte-Elisabeth. place Sainte-Lisauer. 7. S'adresser Quai de Wattrelos, 7. 876

A louer

pour en jouir de suite Une belle et vaste MAISON avec porte cochère, écurie pour plusieurs chevaux, remise, grand jardia parfaitement planté d'arbres en plein rapport, située à Roubaix, rue de Lanuoy, 108.

S'adresser pour la visiter, même rue, et pour traiter à la même adres-se, ou à Tournai, rue des 7 Fontai-nes, 55.